

MAINTENIR CE PATRIMOINE À TRAVERS LE CLASSEMENT HISTORIQUE

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques

L'IMMEUBLE ayant abrité l'ancienne Institution des Sourdes-Muettes à Montréal depuis 1864 est situé sur le territoire de la circonscription que je représente. Cette institution, qui s'était donnée à l'époque la mission d'éduquer les jeunes filles sourdes-muettes, a une valeur historique inestimable. En effet, c'est une grande part de la culture sourde qu'on a vue évoluer en ces murs en y abritant des jeunes filles qui y trouvaient enfin un endroit où elles ne seraient pas plongées dans l'oubli et où on les outillerait pour l'avenir.



DE SURCROIT, on y a vu l'évolution de la communauté sourde non seulement par l'éducation offerte par les sœurs, mais aussi par le travail de l'Institut Raymond-Dewar dans les dernières années. Ainsi, comme la Société d'histoire du Plateau, je crois qu'il est primordial de maintenir ce patrimoine immatériel à travers le classement historique de ce bâtiment au niveau provincial. Je crois que c'est un grand pan de l'histoire montréalaise, mais surtout de la communauté sourde, que l'on verrait disparaître si ce bâtiment ne reste pas dans le domaine public.

EN EFFET, lorsque les Sœurs de la Providence ont vendu les lieux au gouvernement du Québec, c'est dans l'optique du maintien d'une vocation sociale et institutionnelle enracinée dans le travail qu'elles y ont fait pendant 115 ans. Cette empreinte majeure de la communauté sourde sur les lieux mérite d'être célébrée : surtout que cette communauté est encore trop souvent oubliée pour qu'on ne prenne pas le temps de rendre hommage à son histoire et à son patrimoine.